

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT
Du
GERS**

DE LA COMMUNE DE MONTAUT

⋄⋄⋄⋄⋄⋄
Séance du 07 Mai 2021

⋄⋄⋄⋄⋄⋄
DELIB07052021A

*L'an deux mille vingt et un, le sept Mai à vingt et une heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Mr. **Christian DAUJAN**, Maire.*

Nbre conseillers :
En exercice : : 11
Ayant pris part à la délibération : 9
Pour : : 9
Contre : : 0
Abstention : : 0
Convocation du Conseil Municipal
du : 03/05/2021

**Présents : DAUJAN C, BARTHE P, DAUJAN B, DAUJAN O,
GUILBAUT C, LARTIGUE N, PARIS E, RESSEGUET
J.P, SENAC D.**

Excusés : SENAC W, DAUJAN S

AFFICHAGE MAIRIE
03/05/2021

Absents :

A(ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s) : BARTHE Pascale a été élu secrétaire

OBJET : ARRET MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

Après l'exposé de Mr Le Maire,

Le Conseil Municipal examine le projet de modification du P.L.U et est d'accord pour que ce dernier soit soumis à enquête publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** lancer la modification du Plan Local d'Urbanisme ;
- **DONNE** son accord à Mr le Maire pour lancer les procédures relatives à cette modification.

COURRIER ARRIVEE LE

10 MAI 2021

Sous-Préfecture de MIRANDE

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire,
M. Christian DAUJAN*


